

## Protection maternelle et infantile (Pmi)

**Porteur:** Conseil départemental Dgiss

**Téléphone:** 02 97 54 78 00

**Lieu de l'intervention:** Morbihan

**Public concerné:** Toutes les familles attendant un enfant ou ayant un enfant de moins de 6 ans  
Dans les centres médico-sociaux ou à votre domicile, les professionnels de la Protection Maternelle et Infantile (médecins, puéricultrices, sages femmes) sont à votre disposition pour échanger avec vous et apporter informations et soutien :

### Pour trouver le centre médico-social le plus proche de chez vous

[www.morbihan.fr](http://www.morbihan.fr)

[la carte des](#) centres médico sociaux du département

Lorsque vous attendez un enfant (entretien prénatal précoce, rencontre individuelle, préparation à la naissance et à la parentalité, consultations suivant situations)

Consultation de Pmi et de suivi de grossesse en lien avec une équipe hospitalière pour les personnes présentant une vulnérabilité (sans avance des frais)

Mise en place d'un accompagnement complémentaire en cas de problème médicaux

A la naissance de votre enfant et durant ses premières années de vie (allaitement, sommeil, rythmes de vie de l'enfant, choix d'alimentation, éveil, jeux, socialisation, modes d'accueil et de scolarisation... en accompagnement individuel et/ou collectif)

En développant les modes d'accueil (accueil individuel chez les assistantes maternelles, maison d'assistantes maternelles et accueil collectif en structure multi-accueil et en participant à l'agrément et au suivi de ceux-ci) En proposant des consultations infantiles dans les centres médico-sociaux et en pratiquant des bilans de santé dans les écoles maternelles

[Agrandir la carte](#)

64 rue Anita CONTI 56000 VANNES

**Source URL:** <http://www.parentalite56.com/?q=node/363>